

nommait ses prieurs et les choisissait toujours parmi ses religieux. Il fut sécularisé au XV^e siècle. Parmi les prieurs commendataires, on en remarque deux de la famille Drujon.

Belmont, fondé en 1110 par cession de Guy, évêque de Genève à Hunold, abbé de Condat. Il était sous le vocable de sainte Catherine. Deux chanoines du nom de Tricaut furent ses derniers prieurs.

Brenod, prieuré fort ancien dépendant de Nantua, auquel il fut uni au XIII^e siècle. Ismio de la Baulme en était prieur vers l'an 1146.

Consieu, prieuré seigneurial de l'ordre de Cluny, un des bénéfices les plus riches du Bugey. Aussi tous ses prieurs étaient-ils habituellement des dignitaires ecclésiastiques.

Ordonnas, de l'ordre de Saint-Ruf, à Valence, sous le vocable de notre Dame. Ses religieux étaient chanoines. Ce prieuré eut une si vive contestation avec la Chartreuse de Portes, touchant la délimitation de leurs territoires, qu'un pape intervint pour régler ce différent par arbitrage.

Seysssel, dépendant de l'abbaye de Saint-Chef, en Dauphiné, ordre de Saint-Benoit. Les prieurs envoyaient, tous les ans, à l'abbé de Saint-Chef, à titre de redevance, une belle truite du Rhône. Il était sous le vocable de notre Dame-du-Tinel.

Ville-en-Michaille, fondé par Nantua, sous le vocable de Saint-Pierre. Il en est question dans un traité de 1198 entre l'évêque de Genève, l'abbé de Cluny et l'abbé de Saint-Claude.

Notre Dame-de-l'Isle, sur le bord du Rhône, presque en face de Quirieu, village du Dauphiné. Au sud-ouest de Serrières-de-Briord, s'élève dans la plaine la chapelle Saint-Léger. On dit qu'elle appartenait à ce prieuré.

Lagnieu, dépendant d'Ambronay. Il fut uni au chapitre de